

Publié le 14 juillet 2019.
Dernière modification : 15 août 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE (Anciens Établissements J. Barbié), Casablanca

AEC 1922 :
Casablanca
J. Barbié, r. de Lunéville. — Constr. métalliques, moulins à vent.

Société anonyme marocaine, 1^{er} juillet 1930

Gaston Raoul MACHAVOINE
président-directeur général de la SMCM

Né à Bergerac (Dordogne), le 20 mars 1892.

1914-1918 : mobilisé dans l'infanterie, blessé à la jambe droite par éclats d'obus à Carency,
versé dans l'artillerie, promu lieutenant.

Chevalier de la Légion d'honneur du 24 janvier 1934 (min. Aff. étr.) :
président délégué de la SMCM,

vice-président (1933), puis PDG de la Société marocaine d'installations et de matériel
hydroélectriques, à Casablanca : recherches hydrauliques.

Président d'honneur du Club athlétique du XIV^e arr^t.

Officier de la Légion d'honneur du 30 septembre 1953 (Aff. étr.) :

PDG de la [Banque parisienne pour le Maroc](#) (1933),

vice-président de la Société Conserves Petitjean-Maroc à Agadir,
administrateur de la Société tunisienne d'explosifs et de munitions, à Tunis,
de la Société générale de transports maritimes à vapeur,
et de la Société de navigation France-Amérique.

Décédé en son domicile, à Neuilly, 118, bd Maurice-Barrès, le 18 mars 1957.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 19 mai 1931)

Société Marocaine de Construction métallique. — Le premier exercice d'une durée
exceptionnelle de 6 mois, fait apparaître un bénéfice avant amortissement de
395.986 fr. dont 205.820 fr. affecté aux amortissements et le solde reporté à nouveau.

Marocaine de Construction Métallique
(La Cote de la Bourse et de la banque, 25 avril 1933)

Approbation des comptes. Bénéfice : 397.219 fr. contre 204.183 fr. Dividendes
votés : 8 % aux actions et 53 fr. 33 aux parts.

Société marocaine de construction métallique
(Anciens Établissements J. Barbié)
(*Le Temps*, 9 avril 1934)

Les 40.000 actions de 100 francs constituant le capital social de la Société marocaine de construction métallique (Anciens Établissements J. Barbié) seront introduites au marché officiel au comptant, le 10 avril. Il s'agit d'une société constituée en 1930, qui a pris la suite des Ateliers métallurgiques du Maroc créés en 1913 ; les usines, situées à Casablanca, couvrent une surface de 6.000 mètres carrés et emploient de 300 à 400 ouvriers. La société est spécialisée dans la ferronnerie d'art et la grosse charpente métallique. Pour l'exercice 1932, la société a réalisé un bénéfice avant amortissements de 601.402 francs contre 503,364 fr. en 1931 ; les résultats de 1933 ne sont pas encore définitivement arrêtés, mais ils semblent devoir accuser une certaine augmentation sur les précédents. Pour chacun des deux exercices 1931 et 1932, il a été réparti 8 % aux actions et 53 fr. 33 aux parts ; celles-ci sont au nombre de 500. Ajoutons que le bilan au 31 décembre 1932 faisait apparaître environ 2.900.000 francs d'actif disponible et réalisable pour faire face à 1.500.000 francs d'exigibilités.

SOCIETE MAROCAINE
DE CONSTRUCTION METALLIQUE
(Anc. Établ. J. Barbié)
(*Les Annales coloniales*, 21 avril 1934)

Les 40.000 actions de 100 fr. représentant le capital de 4 millions de cette société ont été introduites le 11 avril au Parquet au comptant. La société s'est spécialisée dans la ferronnerie d'art et la grosse charpente métallique, mais son champ d'action s'étend également aux grands travaux suburbains, de sorte qu'elle participe à la réalisation du programme d'équipement du Maroc, financé par l'emprunt de 1932 et par celui des chemins de fer marocains.

Le bilan de l'exercice 1933, dont il sera rendu compte à l'assemblée ordinaire du 27 courant, fait apparaître un bénéfice net avant amortissements de 860.135 fr. au lieu de 601.402 fr. pour l'exercice précédent. Les amortissements s'élèveront à 537.569 fr. contre 224.044 fr. et le conseil proposera de maintenir le dividende à 8 fr. par action (il sera payable le 1^{er} mai).

L'actif immobilisable figure pour 4.500.108 francs contre 3.753.803 fr. en 1932 : le réalisable pour 4.470.759 fr. contre 2.575.748 fr.

Au passif, les amortissements figurent pour 615.353 fr. contre 411.169 fr. ; les exigibilités pour 3.540.551 fr. contre 1.541.910 francs.

SOCIETE MAROCAINE DE CONSTRUCTION METALLIQUE
(*Les Annales coloniales*, 28 avril 1934)

L'assemblée ordinaire tenue le 27 avril, sous la présidence de M. Gaston Machavoine, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1933 qui font apparaître, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, un bénéfice net de 860.135 fr. 24

contre 601.402 fr. 55 pour l'exercice précédent. En tenant compte du report antérieur de 114.689 fr. 56, le total disponible se chiffre par 974.824 fr. 80.

Le dividende a été fixé à 8 % pour les actions et à 55 fr. 33 [illisible] pour les parts ; il sera mis en paiement à partir du 1^{er} mai. A signaler que 437.255 fr. 40 ont été affectés aux amortissements et qu'une somme de 153.585 francs 80 a été reportée à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Gabriel Pérotin ¹ en qualité d'administrateur.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(Cote de la Bourse et de la banque, 28 avril 1934)
(Le Temps, 7 mai 1934)

L'assemblée ordinaire du 27 avril a approuvé, à l'unanimité, les comptes de l'exercice 1933 et voté le maintien du dividende à 8 % par action et à 53 fr. 33 par part, répartition payable à partir du 1^{er} mai 1934.

Le rapport du conseil expose la situation actuelle du Maroc, que la surproduction n'atteint pas ou n'atteint que superficiellement, puisque son agriculture et son industrie ne sont pas encore sorties de l'enfance on aurait tort de s'exagérer les difficultés de l'heure présente (baisse du prix du blé, entrave à l'exportation, etc.), car elles ne peuvent imprimer une déviation durable aux destinées de l'empire chérifien.

Le rapport souligne ensuite les importants développements apportés en 1933 aux installations de la société et ajoute que ces agrandissements permettront de réaliser largement les prévisions industrielles pour de longues années c'est pourquoi une opération financière n'est pas à envisager, même dans un avenir très lointain. L'organisation nouvelle a eu une répercussion heureuse sur la production, dont le rendement a été supérieur à celui escompté, poursuit le rapport. Pour exécuter les commandes importantes traitées fin 1933 et entreprises au début de 1934, la société a dû stocker une quantité d'acier d'une valeur de près de 2.400.000 francs, représentant 3.800 tonnes, dont l'écoulement est assuré par avance. Le carnet s'est, en outre, amplement garni de nouveaux ordres durant le trimestre écoulé.

C'est pourquoi, il était nécessaire de conserver le plus de disponibilités possible et pourquoi le dividende a été seulement maintenu au chiffre précédent, n'absorbant que 346.666 francs sur les 974.824 francs répartissables. Il a pu être ainsi affecté 437.255 francs aux amortissements, 21.144 francs à la réserve légale et reporté à nouveau 153.585 francs contre 114.689 francs.

Le président a indiqué qu'il n'entre pas dans les intentions du conseil de procéder à une augmentation de capital ou à une émission d'obligations, même dans un avenir très éloigné, la trésorerie de la société étant à l'aise malgré un stockage important d'acier nécessaire aux commandes en carnet,

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(Les Annales coloniales, 19 avril 1935)

Les résultats de l'exercice écoulé permettront le maintien du dividende à 8 % par action.

¹ Gabriel Pérotin : de la Banque parisienne pour le Maroc.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(*La Journée industrielle*, 26 mars 1936)

Bien que les résultats de l'exercice 1935 soient supérieurs aux précédents, il ne sera vraisemblablement pas proposé de dividende (8 % pour 1934). En effet, sur le bénéfice qui s'établit à 521.604 fr. contre 434.905 fr., il sera affecté 400.000 fr. à une provision pour créance litigieuse et le solde sera porté aux amortissements ou reporté à nouveau.

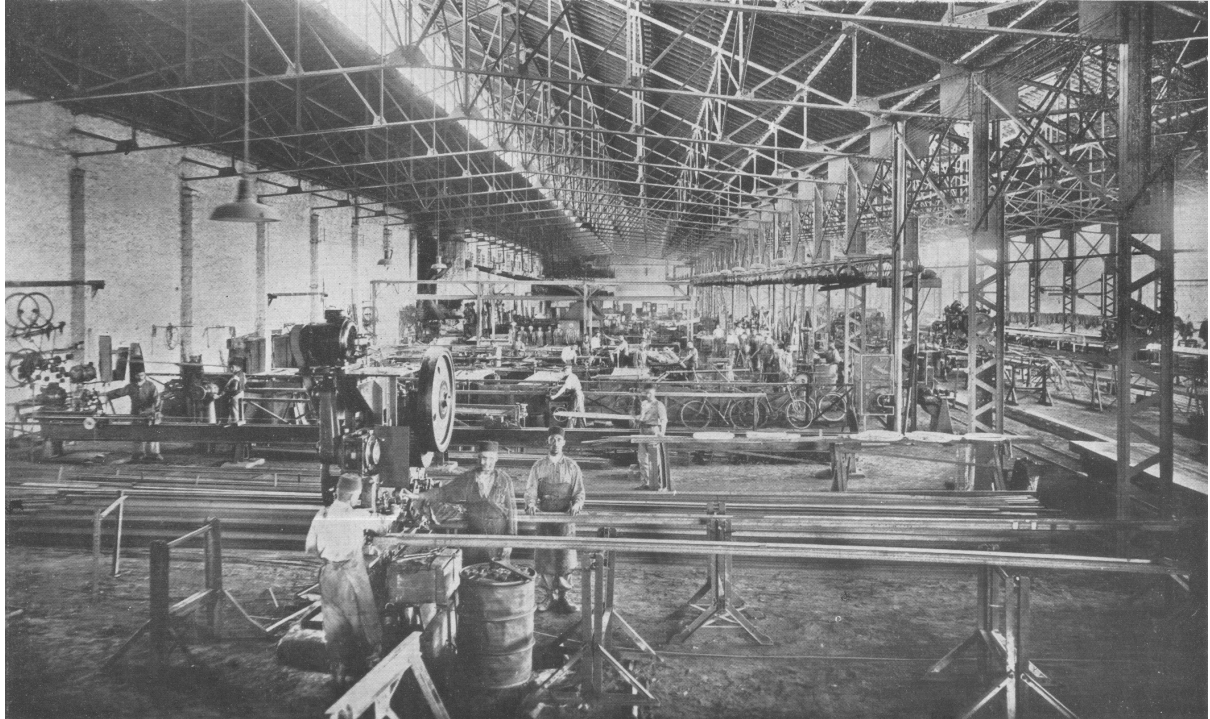
Les Assemblées
Marocaine de Construction Métallique
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 18 mai 1936)

Approbation des comptes. Pas de dividende.

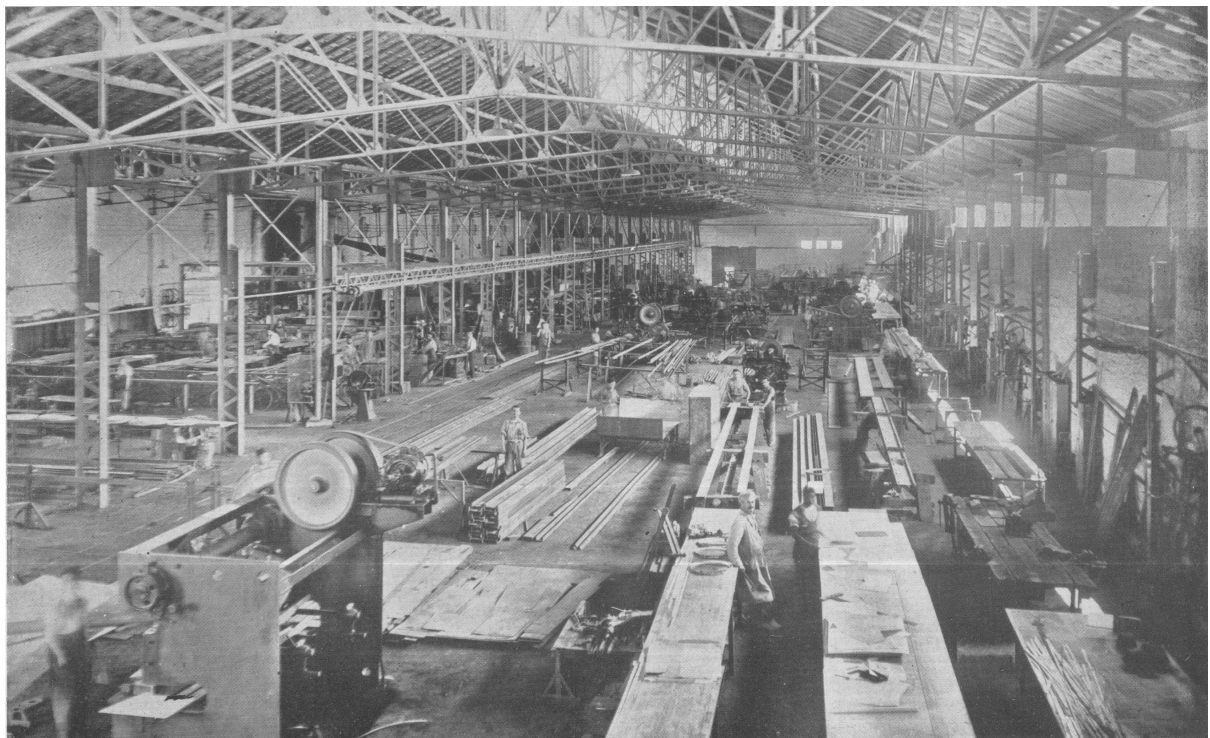
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(*L'Œuvre*, 10 février 1937)

Marocaine de Construction Métallique. — Un dividende de 6 fr. serait déclaré pour l'exercice 1936. Le dividende avait été passé en 1935 en raison de l'existence d'une créance litigieuse qui a été encaissée depuis. Les bénéfices de 1936 seraient en outre en augmentation sur ceux de 1935 (521.604 fr.).

Société marocaine de construction métallique
Anciens Éts Jean Barbié
136, route du Camp-Boulhaut, Casablanca
Téléphone : A 38-32
(Édouard Sarrat, *Le Maroc en 1938*, p. 125-127)



Hall de la construction métallique



Hall de la serrurerie et ferronnerie

Les origines de la SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE remontent à 1913, époque, à laquelle son administrateur délégué actuel, M. Jean Barbié, installait à Casablanca, au quartier du Télégraphe sans fil, un modeste atelier de ferronnerie.

Les besoins d'agrandissement firent transférer les ateliers dans le quartier de la Liberté, puis une véritable usine fut construite rue de Quinconces, près de la route de Marrakech.

En 1930, l'orientation, le sens du développement de Casablanca et la création de zones industrielles amenèrent M. Barbié à transférer son industrie où elle se trouve actuellement, route du Camp-Boulhaut, à proximité de la gare des chemins de fer et du port.

La superficie des installations dépasse un hectare, dont 8.000 m² sont couverts.

Le puissant outillage mécanique constamment modernisé permet à cette société l'exécution de travaux les plus importants et les plus variés, dans la composition desquels entre l'acier.

En pénétrant dans le hall, on est impressionné par un alignement de machines : poinçonneuses, coupe-fers, dresseuses électriques, cisailles-guillotine, presses à river — des compresseurs avec leurs réseaux de distribution d'air qui permet l'emploi d'outils à air comprimé (riveuses, pistolets burineurs, aléseuses, etc.) sur toute l'étendue des ateliers.

De postes de soudure électrique et autogène sont répartis pour permettre l'utilisation de cette technique suivant les besoins.

Les pièces usinées sont montées et terminées dans un bâtiment de 80 mètres de longueur, avant de passer dans le cour de manutention et de chargement où se trouve également un parc couvert où sont entreposés les aciers, tôles etc.

Outre ces installations, la Société marocaine de construction métallurgique possède un département de serrurerie, ferronnerie et menuiserie métallique dont l'outillage moderne permet la meilleure réalisation de tous ouvrages du bâtiment.

Il serait trop long d'énumérer les travaux exécutés par cette importante société mais il est intéressant de rappeler les principaux ouvrages :

Réseau de pylônes de dispersion du téléphone à Casablanca, de 45 mètres de hauteur avec tourelles. Partie des magasins-docks du port de Casablanca ;

Bâtiments-docks du port de Safi (12.000 m²) ;

Office chérifien des phosphates ;

Bâtiments métalliques du centre de Louis-Gentil ;

Pylônes et station de tension pour téléférique ;

Pylônes de transport de force Énergie électrique du Maroc ;

Hangars d'aviation aux aérodromes de Marrakech-Meknès ;

Portes de hangars d'aviation dans tous les centres du Maroc ;

Portes de hangars d'hydravions de Port-Lyautey ;

Installation d'un parc à essence du Génie militaire à Casablanca (réservoirs et pompage) ;

Une batterie de trémies de chargement pour les Mines des Aït-Amor ;

Charpente d'un bardeur de 120 tonnes au port de Casablanca ;

De nombreux bâtiments industriels et agricoles dans tout le Maroc ;

Chalands au port de Tanger ;

La ferronnerie des principaux édifices publics :

La Résidence générale, hôtels des Postes de Casablanca, Rabat, etc. ;

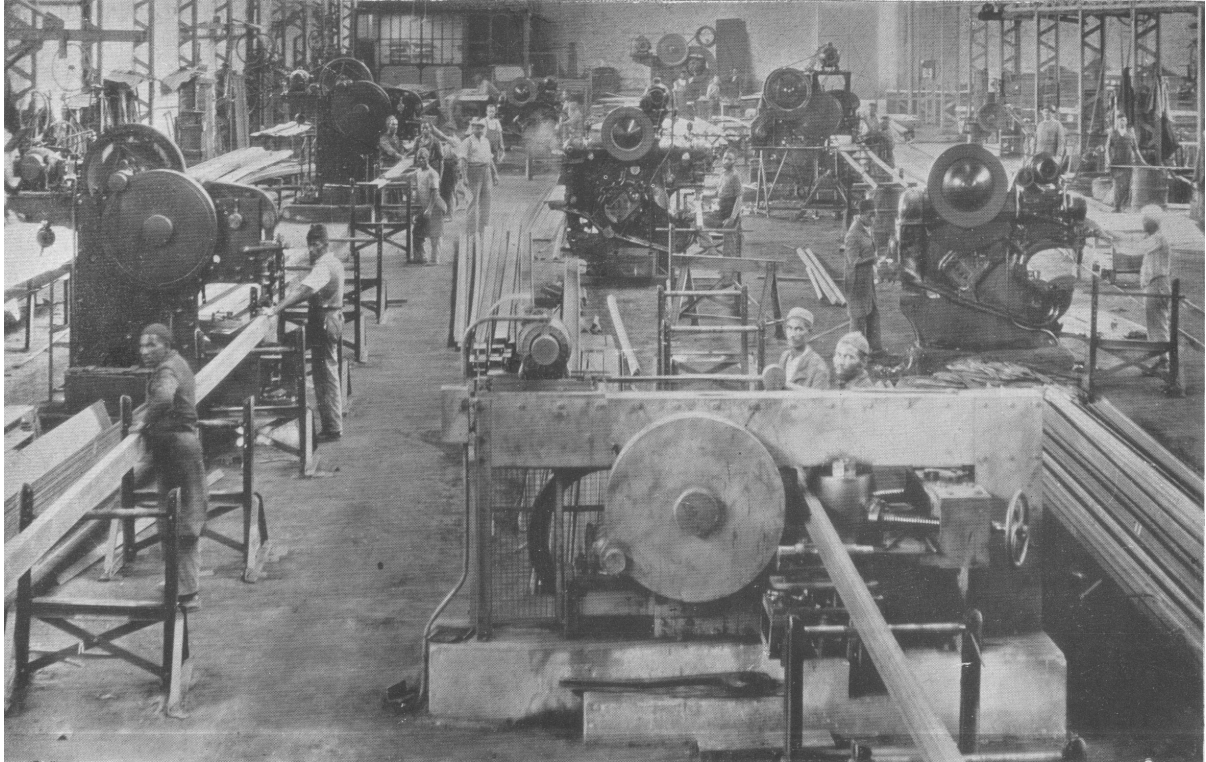
Hôtel de ville de Casablanca, la Bourse du commerce ;

Le groupes scolaires, les hôpitaux de Casablanca, Fès, Marrakech et Ber Réchid ;

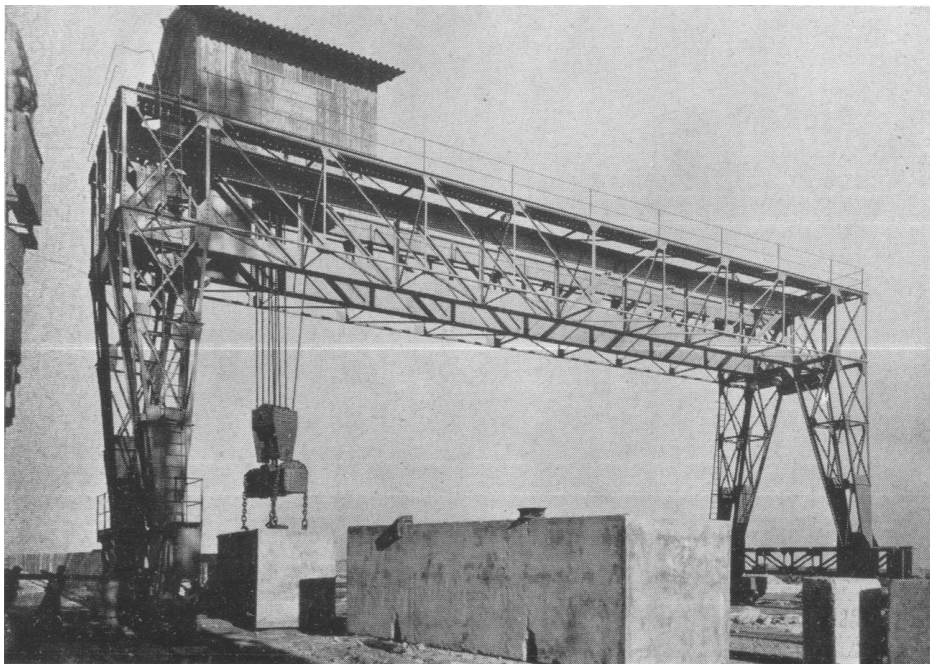
La direction générale de la Banque d'État du Maroc et ses agences, notamment celle de Casablanca, ainsi que le majorité des principaux immeubles de rapport.

La SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE fabrique aussi tout le matériel forgé et galvanisé pour l'équipement des lignes des télégraphes, téléphone et transport de force ; elle compte parmi ses principaux clients, l'office des P.T.T., la télégraphie militaire et l'Énergie électrique du Maroc.

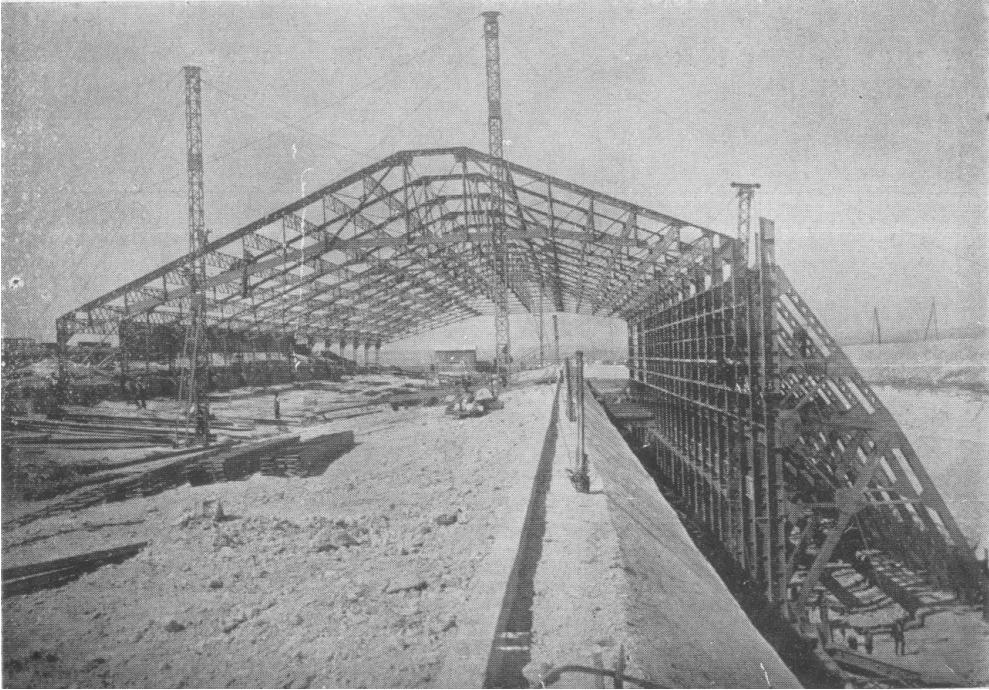
Elle représente la Maison ROUX-COMBALUZIER qui a installé au Maroc les premiers ascenseurs (une centaine d'appareils sont installés dans les immeubles de rapport) et le Service de santé du Maroc lui a confié l'installation des monte-malades et appareils de service dans les nouveaux hôpitaux de Fès et Marrakech.



Quelques machines



Bardeur de 120 tonnes au port de Casablanca



Centre phosphatier de Louis-Gentil

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(*Le Journal des débats*, 18 août 1938)

Les comptes de l'exercice 1937 se soldent par un bénéfice de 325.411 francs qui, ajouté au report antérieur, forme un crédit disponible de 385.151 francs. Un montant total de 296.685 francs a été affecté aux amortissements et le solde de 88.466 francs a été reporté nouveau.

M. Barbié, membre de la Chambre de commerce,
est nommé chevalier de la Légion d'honneur
(*Le Petit Marocain*, 14 octobre 1938)

Dans la toute récente promotion du ministère des affaires étrangères, nous avons relevé avec plaisir le nom de M. Barbié, l'industriel bien connu à Casablanca, membre de la chambre de commerce de cette ville.

Nous sommes d'autant plus libres d'offrir nos félicitations à M. Barbié qu'il n'est pas de ceux qui ont besoin de solliciter de semblables distinctions. Il est de ceux, au contraire, à qui elles viennent spontanément. Industriel, spécialisé dans la métallurgie, M. Barbié a fondé à Casablanca une usine dont la prospérité n'est que la juste récompense de ses mérites. Gros travailleur et administrateur très réaliste, il a su grouper autour de lui une élite de travailleurs à qui il donne l'exemple du labeur le plus opiniâtre.

Vieux Marocain, M. Barbié s'est fait de solides amis au milieu des nombreuses relations qu'il s'est acquises dans notre ville. L'estime générale dont il jouit a sa base dans les qualités foncières d'esprit et de cœur qui le distinguent. Aussi tous ses amis se réjouiront avec nous de la décoration qui vient signaler sa valeur encore plus que la récompenser. Nous le prions de vouloir bien agréer nos sincères et vives félicitations.

COMPAGNIE MAROCAINE DE CONSTRUCTION METALLIQUE
(*Le Journal*, 6 avril 1942)

Un acompte de dividende de 15 fr. par action est payable actuellement. Rappelons que pour l'exercice 1940, le dividende avait été de 6 francs par action.

AVIS DE DÉCÈS
(*Le Petit Marocain*, 2 mars 1946)

Mme Vve Barbié Mme Vve J. Barbié ; M. et Mme Émile Barbié et leurs enfants ; M. et Mme Georges Barbié et leurs enfants ; M. et Mme Henri Barbié et leurs enfants ; la famille Malquier de Sigeon (Aude) ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean BARBIÉ,
industriel,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur délégué de la Société marocaine de construction métallique,
membre de la chambre de commerce et d'industrie de Casablanca,

membre du Comité central des industriels du Maroc
leur fils, époux, père, grand-père, frère, oncle, parent et alliés, survenu le 28 février à l'âge de 62 ans. Les obsèques auront lieu ce samedi 2 mars 1946. Levée du corps au domicile mortuaire. 40, rue de Lunéville, à 14 h. 30.

Le conseil d'administration, la direction et le personnel des [Établissements B. Domec](#),
ont le regret de vous faire part du décès de
Monsieur Jean BARBIÉ,
chevalier de la Légion d'honneur
fondateur et administrateur de la Société des Établissements B. Domec
survenu le 28 février 1946.

Sampiero-Sylvestre-Hippolyte PIÉTRI,
vice-président

Né à Sartène (Corse), le 30 octobre 1883.
Fils de *Jourdan* Piétri, avocat, ancien conseiller de préfecture,
et de Clorinde Rose Brigitte Gavini.
Frère cadet de François Piétri, inspecteur des finances, plusieurs fois ministre, entre autres
des colonies (nov. 1929-déc. 1930) et éphémère président en 1939-40
des [Messageries fluviales de Cochinchine](#).
Marié en 1913 avec sa cousine, Marie Gavini, petite-fille de Sampiero Gavini, membre du
corps législatif sous le Second Empire, fille de Sébastien Gavini, député de Bastia
(1893-1898), nièce de Antoine Gavini, trois fois député de la Corse entre 1889 et 1924.

Chevalier de la Légion d'honneur) comme lieutenant au 22^e bataillon de chasseurs alpins
(*JORF*, 7 février 1921).
Inspecteur de la [Banque de l'Indochine](#),
commissaire aux comptes des [Voies ferrées de Loc-Ninh](#),
administrateur de la [Biênhoà industrielle et forestière](#),
puis des [Caoutchoucs du Donai](#).
Directeur général adjoint de la [Banque commerciale africaine](#).
Administrateur de la [Société financière d'exploitations industrielles](#)
et de la Société rémoise du linoléum (Sarlino).

Officier de la Légion d'honneur du 12 juillet 1935 comme lieutenant de réserve.
Décédé le 23 avril 1964 à Paris 8^e, 56, rue de Lisbonne.

1951/863 — Société marocaine de construction métallique (Anc. Éts J. Barbié).
Siège social : route de Camp-Boulhaut, CASABLANCA.
Correspondant en France : M. Maurice Roustan, 29, rue Dufrenoy, Paris (16^e).
Capital. — Société anon., 4 juillet 1930, 20 millions de fr. — Parts : 500 divisées en
vingtièmes.
Dividende. — 1947 : 15 fr.
Objet. — Toutes fournitures manufacturées se rapportant à l'industrie du fer et
autres métaux. Constructions métalliques, grosse tôlerie, ferronnerie, menuiserie
métallique, galvanisation.
Conseil. — MM. Maurice Roustan, présid. ; Sampiero Pietri, vice-présid. ; Émile
Barbié, adm. dél. ; Édouard Bernard, M^{me} Jean Barbié, Georges Barbié, Alfred Delangle.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(Anciens Établissements Jean Barbié)
[Desfossés 1956/1068]

CONSEIL :

Roustan (Maurice), 1068 (pdt Marocaine Construction métallique).
Bernard (Édouard), 1068 (v.-pdt Marocaine Construction métallique).
Barbié (Émile), 1068 (adm.-dir. Marocaine Construction métallique).
Barbié (Georges), 1068 (Marocaine Construction métallique).
Barbié (Mme veuve Jean), 1068 (Marocaine Construction métallique).
Delangle (Alfred), 1068 (Marocaine Construction métallique).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Cherrier (M.), 648 (comm. cptes Minemet, Casa), 1068 (comm. cptes Maroc. construc. mét.), 1762 (com. cptes suppl. Longométa-Afrique), 1982 (comm. cptes Cosuma).
Dufour (H.), 1068 (comm. cptes Maroc. construc. mét.).

SIÈGE SOCIAL : À Casablanca, boulevard du C. E. F. [Corps expéditionnaire français.]

CONSTITUTION : Société anonyme marocaine, constituée le 1^{er} juillet 1930, pour une durée de 99 ans.

OBJET : Tous travaux publics ou particuliers, urbains ou autres.

CAPITAL SOCIAL : 72 millions de fr., divisé en 36.000 actions de 2.000 fr. À l'origine, 4 millions dont 20.000 actions ont été attribuées à M. Jean Barbié en rémunération partielle de ses apports, les 20.000 de surplus ayant été souscrites en numéraire. Porté à 8 millions en 1945 par incorporation de réserves et distribution gratuite aux actionnaires d'1 action nouvelle pour 1 ancienne. Porté en 1949 à 20 millions par l'émission au pair de 120.000 actions de 100 fr., jouissance 1^{er} janvier 1949 (3 nouv. pour 2 anc.), Porté en 1952 à 27 millions par création de 70.000 actions de 100 fr. attribuées aux propriétaires des 10.000 vingtièmes de parts en échange de leurs titres (7 pour 1 vingtième), puis à 72 millions par création de 450.000 actions de 100 fr. attribuées gratuitement aux actionnaires 3). Enfin, titres regroupés en 2.000 fr. à partir du 30 juin 1952.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; sur l'excédent, prélèvements pour réserves. Sur le solde : 10 % au conseil, Le reliquat aux actions.

LIQUIDATION : Après remboursement du capital et des primes et réserves constituées, le solde sera réparti aux actions.

SERVICE FINANCIER : Siège social, Banque Industrielle de l'Afrique du Nord.

COTATION : Parquet « Cote Desfossés », actions 29. — Notice SEP : ME 139.

COUPONS NETS AU PORTEUR : Actions N° 19 (31 mars 1951), 41 fr. ; 20 (1^{er} juillet 1952), 37 fr. ; 1 (15 mai 1953), 451 fr. ; 2 (1^{er} mai 1954), 451 fr. ; 3 (1^{er} mai 1955), 369 fr.

	Amort.	Bénéf. net	Bénéf. distrib.	Divid. par act.	Divid. par part
	(En 1.000 fr.)			(En fr.)	
1940	389	258	—	6	—
1941	—	—	—	—	—
1942	509	2.405	1.725	30	640 00
1943	481	2.518	1.866	35	580 00
1944	232	2.043	589	6	2.029 00
1945	—	2.753	1.333	24	320 00
1946	—	4.144	—	15	480 00
1947	—	15.425	2.496	15	480 00
1948	—	27.358	7.790	50	2.340 00

1949	—	35.969	13.744	40	226 65
1950	—	30.902	15.903	50	293 33
1951	—	31.498	15.130	45	315 00
1952	—	30.756	22.290	550	—
1953	—	29.073	22.130	550	—
1954	—	20.694	17.734	450	—

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	20.000	20.000	72.000	72.000	72.000
Réserves et provisions	54.921	66.703	19.881	25.638	25.598
Dette flottante	59.370	104.174	201.566	145.145	88.852
Dividende et tantièmes	15.903	15.130	22.290	22.130	17.784
	<u>150.194</u>	<u>206.007</u>	<u>315.737</u>	<u>264.913</u>	<u>204.181</u>
ACTIF					
Immobilisé (net)					
Réalisable	143.761	200.159	312.195	259.715	98
Disponible	6.432	5.848	3.542	5.1958	4.234
	<u>150.194</u>	<u>206.007</u>	<u>315.737</u>	<u>264.913</u>	<u>204.181</u>



Coll. Jacques Bobée

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
(Anciens Établissements de construction métallique J. Barbié)
Société anonyme chérifienne
Capital : soixante-douze millions de francs
divisé en 36.000 actions de 2.000 francs

CAPITAL : SEPT CENT VINGT MILLE
DIRHAMS
divisé en 36.000 actions de 20 dirhams
Dahir n° 59-387 du 22 chaoual 1379
(19 avril 1960)

Élévation du nominal des actions
de 20 à 45 dirhams
26 octobre 1966

Statuts déposés en l'étude de M^e Boursier, notaire à Casablanca, le 26 juin 1930

Dispense de timbrage
des actions n° 1 à 36.000
accordée le 29 avril 1952.
sous le numéro 1.590

Siège social à Casablanca

ACTION DE DEUX MILE FRANCS
AU PORTEUR
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : Maurice Roustan

Un administrateur (à droite) : Édouard Bernard

Casablanca, le 1^{er} juillet 1952.

Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. 2702-4-52